

Sortie annuelle « Week-end de la Pentecôte » 18/19/20 Mai Marseille

Cher(ère) adhérent(e), Cher(ère) ami(e) sympathisant,

Nous avons le plaisir de vous confirmer que notre Conseil d'administration organisera la sortie annuelle de « Roquebrune - Sports », à nouveau sur les 3 journées du week-end de la Pentecôte (2 nuits), soit les samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 Mai 2024. Le choix du lieu de séjour s'est porté sur la Ville de Marseille **Rappel sur le but général de notre sortie annuelle**

- A l'occasion d'un séjour voyage de 3 jours (2 nuits) : établir et renforcer les liens d'amitié entre tous les adhérents, avec la participation des conjoints ; clôturer l'année sportive avec des moments de convivialité et de partage.
- Principe d'activité physique retenu pour favoriser les échanges : randonnées pédestres d'un niveau acceptable par tous, quel que soit l'âge.
- En fonction du secteur géographique, visite de sites particuliers et/ou de lieux culturels ou artistiques.

• **Information générale sur le voyage**

- **Transport** : en Car de 53-55 places, avec départ à 9h le samedi et le retour à environ 18 h. le Lundi.
- **Centre d'hébergement – restauration** : Hotel Restaurant « Les Cigalons » - **Programme envisagé (1)**:
 - a) **Samedi** : voyage aller pique – nique (**apporté par chacun**), + visite du Parc Borély puis voyage en Car jusqu'au lieu d'hébergement.
 - b) **Dimanche**: rando sur la journée (avec pique-nique fourni par l'hôtel), sur le secteur de la Treille « sur les traces de Marcel Pagnol » ou Visite pour les « non marcheurs ».
 - c) **Lundi matin** : visite de la vallée de Saint Pons, pique-nique à Gemenos et voyage retour en Car.
 - d) **Samedi et Dimanche** : après les dîners, soirées cinéma organisées par Roq-Sports dans une salle de l'hôtel.

• **Conditions d'hébergement**

- Hébergement en « chambres pour 2 ou 3 personnes », avec service hôtelier par personne.
- Chaque chambre a sa salle de bains/douches/W.C., sauf linge de toilette.
- Lorsque les inscriptions seront enregistrées, une note détaillée sera envoyée à tous les participants inscrits.

• **Restauration prévue dans le « forfait séjour »**

- 2 petits déjeuners traditionnels (dimanche et lundi) ;
- 2 déjeuners des midis (dimanche et lundi), sous forme de paniers repas à prendre avant les départs ;
- 2 dîners au Restaurant de l'hôtel (Samedi soir et Dimanche soir) : Menu du jour + 1/4 vin + café ou infusion compris.
- Les 2 apéritifs collectifs (avant les dîners) sont offerts par « Roquebrune-Sports ».

- **Conditions financières**

Le prix général du voyage par personne (Car + hébergement + restauration + visite guidée) revient à 250€ si le Car est complet avec 53 personnes.

Afin de permettre à un maximum d'adhérents de participer à cette sortie annuelle, le Conseil d'administration vous la propose aux conditions financières suivantes :

- **190 €** pour l'adhérent (tarif identique pour le conjoint)
- les adhérents étant prioritaires, il est demandé aux sympathisants d'adhérer à l'association (section des activités diverses) pour 30 €, soit un total de **220 €** en ce qui les concerne.

- **Inscriptions**

Afin de préparer cette sortie dans les meilleures conditions, nous demandons aux adhérents intéressés de bien vouloir se faire inscrire (2) au moyen du bulletin ci-joint.

Par ailleurs, nous vous demandons de joindre à votre bulletin d'inscription 2 chèques à l'ordre de « Roquebrune – Sports » :

- Le 1^{er} de 90 € par personne qui sera débité à partir du 2 Mai 2024 ;
- Le 2^{ème} d'un montant du reste de votre séjour qui sera encaissé après la sortie.

La date limite du dépôt des inscription est fixée au 29 Avril

Enfin, dès la clôture des inscriptions, le Bureau, après avoir établi la liste des participants à ce voyage, en informera toutes les personnes ayant fait acte de candidature.

En espérant votre adhésion et, dans l'attente de nous retrouver, bien amicalement,

Pour le Bureau ,

Les organisateurs du voyage : Jocelyne Van Der Aa et Jean Luc HERMAN

- (1) Le programme précis et définitif de la sortie fera l'objet, en temps opportun, d'une communication à tous les inscrits retenus.
- (2) Pour la pratique, toutes les inscriptions seront centralisées par Jean Luc.

Rappel : seules les inscriptions accompagnées des chèques demandés seront prises en compte.

Pour tout renseignement complémentaire, appeler :

Jocelyne Van Der Aa (06 22 36 16 30)

Jean Luc Herman (06 12 32 17 05)

ou

Un mail à : roquebrunesports@sfr.fr

« Roquebrune – Sports » : Siège Social : Mairie de Roquebrune S/Argens
Correspondance : B.P. 600 14 83521 Roquebrune sur Argens Cedex
Site Internet : www.roquebrune-sports.fr
Page Face book : <https://www.facebook.com/roquebrunesports>

BULLETIN d'INSCRIPTION (1) à la sortie des 18/19/20 Mai à Marseille

NOM, Prénom des personnes participant à la sortie (2) :

1°) Date naissance :

Adhérent de la Section (3).....

2°) Conjoint Date naissance :

Préciser si le conjoint est adhérent OUI - NON (3)

Adresse :

.....

Téléphone (4):.....Mail (4):

Souhaite (ent) participer à la sortie des 18/19/20 Mai à Marseille

Montant du voyage :

- Pour adhérent et conjoint : (190 € x pers.) =€ (3)
- Pour le sympathisant, avec son adhésion (220 € x pers.) =€ (3)

Règlement : joindre obligatoirement 2 chèques à l'ordre de « Roquebrune Sports » :

- Le 1^{er} , de 90 € par personne qui sera débité à partir du 2 Mai 2024
- Le 2^{ème} , d'un montant du reste de votre séjour qui ne sera encaissé qu'après la sortie.

Date : Signature :

- **Important** : si vous avez des problèmes de santé nécessitant un traitement particulier, merci de bien vouloir le signaler par écrit et de conserver cette note en permanence sur vous (Note avec : Nom, prénom, pathologie et traitement en cours, allergie, groupe sanguin...). En cas de « pépin » elle pourra être ainsi transmise aussitôt au médecin intervenant.

Si vous avez des régimes alimentaires particuliers vous pouvez nous le signaler.

- (1) Bulletin à remettre aux ANIMATRICES de votre Section, ou à envoyer à : « Roquebrune Sports » - B.P. 600 14 – 83521 Roquebrune s/Argens Cedex.
- (2) Préciser les : nom, prénom, date de naissance de chaque participant (pour les assurances)
- (3) Compléter et/ou rayer la mention inutile.
- (4) Informations indispensables pour vous communiquer les dernières précisions sur le voyage.

Date limite de dépôt des candidatures : le 29 Avril 2024